

L'ATO Aéroclub du Béarn a un programme de formation CB.IR-PBN approuvé par l'autorité.

**Prérequis pour suivre ce module de formation**

- Détenir une licence PPL valide.
- 50 heures de vol en campagne en tant que PIC sur avions.
- Détenir une qualification vol de nuit conforme au FCL.810.
- Détenir un certificat médical valide de classe 2.
- Détenir le certificat d'aptitude aux épreuves théoriques de l'examen « Qualification de vol aux instruments PART-FCL Aircrew (IR) ».
- Détenir la compétence linguistique anglaise IFR (FCL 055).
- Détenir une licence FFA valide.
- Evaluation du niveau VFR.

**Evaluation du niveau VFR**

Notre programme CB.IR-PBN approuvé est conçu pour des pilotes ayant un bon niveau PPL.

Une évaluation préalable des candidats est un prérequis et devra vérifier au moins les items suivants :

1. Au sol :
  - Analyse du dossier météo (Metar, Taf, Temsi, Wintem, Sat).
2. En Vol :
  - Tenue machine (Assiette, Bille, Cap, Vitesse, Vario, Altitude) dans plusieurs configurations (décollage, croisière, approche, atterrissage, remise de gaz)
  - VSV (Vol Sans Visibilité).
  - Radionavigation avec suivi axes (GPS, VOR, ADF, ILS).
  - Radiocommunication.

**Formation théorique au sol (23 h)**

- Tous les cours nécessaires pour la réalisation des vols.

**Formation pratique au sol (2 h)**

- Utilisation des systèmes RNAV sur simulateur PC et sur avion.

**Formation pratique en vol (40 h)**

- Formation chronologique en 5 modules (VSV, Radionavigation, Procédures d'Attentes, Procédures de percée, Navigations).

**Epreuve pratique**

- Vol d'environ 1h30 à 2h00 avec un examinateur qui délivrera la qualification IR.

**Tarif pour les pilotes inscrits à l'Aéroclub du Béarn**• Sur avion diesel de l'Aéroclub du Béarn

- ★ Forfait de 1000 € pour les 23 heures de cours au sol et les 2 heures de formation sol au système RNAV.
- ★ 200 €/an pour participation obligatoire aux abonnements Jeppesen et Garmin permettant d'imprimer les cartes d'approches sur le PC dédié de l'aéroclub.
- ★ 200 €/an pour l'accès obligatoire aux cartes Jeppesen IFR France sur iPad.
- ★ Les heures de vol sont facturées au tarif double commande « élève IFR ».
- ★ Gratuité pour les briefings et débriefings associés aux vols.

• Sur avion extérieur équipé RNAV-GNSS

- ★ Forfait de 1000 € pour les 23 heures de cours au sol et les 2 heures de formation sol au système RNAV.
- ★ 200 €/an pour participation aux abonnements Jeppesen et Garmin permettant d'imprimer les cartes d'approches sur le PC dédié de l'aéroclub.
- ★ 200 €/an pour l'accès aux cartes Jeppesen IFR France sur iPad.
- ★ Les heures d'instruction double commande en vol seront facturées 100 €/h.
- ★ Gratuité pour les briefings et débriefings associés aux vols.

• Epreuve pratique IR

- ★ 270 € pour l'inscription à l'examen (tarif 2018).
- ★ Frais de l'examineur.

**Nota** : En cas d'utilisation d'un avion extérieur :

1. Nous avons obligation de le déclarer dans la flotte de notre ATO ce qui nécessite une anticipation administrative conséquente (liste des documents à fournir sur demande).
2. Nos instructeurs devront être « lâchés" sur ce type d'avion aux frais du propriétaire avant le début de la formation afin d'être en conformité avec nos assurances.